

6-T-RHIM DOUE

Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 euros

Siège social : 14B Avenue du Général Leclerc - DOUE LA FONTAINE,
49700 DOUE-EN-ANJOU
RCS ANGERS 915 053 060

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 29 678,22 euros de la manière suivante :

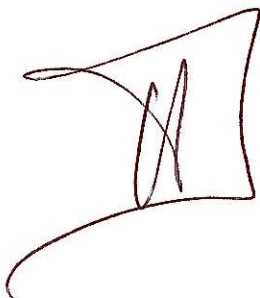
Bénéfice de l'exercice	29 678,22 euros
A titre de dividendes	20 000,00 euros
Soit 33,33 euros par action	
Le solde	9 678,22 euros

En totalité au compte « autres réserves ».

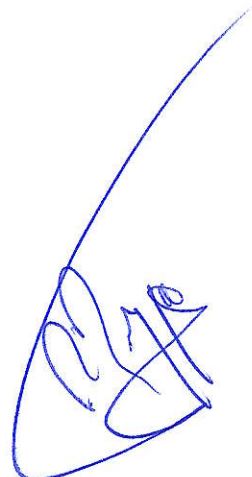
Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 18 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 mai 2026.



HS



6-T-RHIM DOUE

Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 euros
Siège social : 14B Avenue du Général Leclerc - DOUE LA FONTAINE,
49700 DOUE-EN-ANJOU
RCS ANGERS 915 053 060

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025



DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 29 678,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 678,22 euros
A titre de dividendes	20 000,00 euros
Soit 33,33 euros par action	
Le solde	9 678,22 euros

En totalité au compte « autres réserves ».

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 18 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 mai 2026.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 mai 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Hélène BEGGIATO
Société HOLDING BEGTEAM

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>Provisions au bilan</i>	<i>9</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>10</i>
<i>Emprunts: Récapitulatif Capital</i>	<i>11</i>
<i>Détail des produits à recevoir et charges à payer</i>	<i>12</i>
<i>Engagements financiers</i>	<i>13</i>
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	<i>14</i>
<i>Détermination du Résultat Fiscal</i>	<i>15</i>
<i>Détermination du résultat fiscal divers</i>	<i>16</i>



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	10 000	4 433	5 567	6 996
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	136 494	46 429	90 065	105 940
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	950		950	950
	Total de l'actif immobilisé (III)	147 444	50 862	96 582	113 886
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	311		311	372
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	318 301	9 584	308 716	245 210
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	28 391		28 391	20 918
	Charges constatées d'avance	6 219		6 219	7 027
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	106 597		106 597	110 466
	Total de l'actif circulant (IV)	459 819	9 584	450 235	383 992
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	607 264	60 446	546 817	497 879

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

340 434

272 337

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 60 000)	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	53 832	31 440
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	29 678	42 392
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	149 511	139 832
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	76 671	92 527
	Emprunts et dettes financières divers (2)	65 885	4 566
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 173	65 583
	Dettes fiscales et sociales	204 709	193 750
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 855	1 620
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	397 307	358 046
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	546 817	497 879
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	336 791	281 376
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	1 923 988		1 923 988	2 175 072
	Montant net du chiffre d'affaires	1 923 988		1 923 988	2 175 072
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			2 500	4 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			3 650	25 408
	Produits des cessions d’immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			81	1 147
Total des produits d'exploitation			1 930 218	2 205 627	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			246 788	317 118
	Impôts, taxes et versements assimilés			34 894	40 129
	Salaires			1 275 719	1 429 150
	Cotisations sociales			259 808	293 243
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 304	17 431
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 146	4 088
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			43 956	49 663	
Total des charges d'exploitation			1 887 615	2 150 822	
RESULTAT D'EXPLOITATION			42 603	54 804	
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		42 603	54 804
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	2 571	3 423
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		2 571	3 423
RESULTAT FINANCIER		(2 571)	(3 423)
RESULTAT COURANT avant impôts		40 032	51 381
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		10 354	8 989
Total des produits		1 930 218	2 205 627
Total des charges		1 900 540	2 163 234
BENEFICE OU PERTE		29 678	42 392
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées		908	1 454

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **546 817** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche en **produits** un total de **1 930 218** euros et en **charges**, un total de **1 900 540** euros, dégageant ainsi un résultat de **29 678** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent d'une durée supérieure à 12 mois rend les comparaisons non significatives.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux nouvelles dispositions du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers (nouvelle définition du résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges, actualisation du plan comptable). Il s'agit du premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans modification des comptes de l'exercice précédent. Cette première application constitue un changement de méthode comptable.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et des titres (immobilisés, de participation ou de placement) sont comptabilisés en charges.

Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition ou la production d'une immobilisation incorporelle ou corporelle, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.

Les coûts engagés lors de la phase de développement d'un projet sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations non amortissables est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à l'avis 2005-D du 1^{er} juin 2005 du Comité d'urgence du CNC, il a été procédé à l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine, sur leur durée d'usage, sans rechercher

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

leur durée d'utilisation.

D'autre part, il n'a pas été relevé d'immobilisations susceptibles de faire l'objet d'amortissement par composants.

Stocks et en cours

Les stocks et les en cours ont été relevés et chiffrés par l'entreprise.

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition d'un élément inscrit en stock ou en encours, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Les stocks et en cours présentés dans le tableau de financement sont retenus pour leur valeur nette.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients et les autres créances présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur nette.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	10 000					10 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000					10 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	117 308					117 308
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 187					19 187
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	136 494					136 494
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	950					950
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	950					950
TOTAL		147 444					147 444

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		3 004	1 429		4 433
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 004	1 429		4 433
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		21 713	11 880		33 593
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		8 841	3 996		12 837
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			30 554	15 875		46 429
TOTAL			33 558	17 304		50 862

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	4 088	9 146	3 650	9 584
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 088	9 146	3 650	9 584
TOTAL GENERAL		4 088	9 146	3 650	9 584
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			9 146	3 650	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	950		950
	Clients douteux ou litigieux	12 477		12 477
	Autres créances clients	305 824	305 824	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	386	386	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 382	7 382	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	20 624	20 624	
	Charges constatées d'avance	6 219	6 219	
	TOTAL DES CREANCES	353 861	340 434	13 427
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	76 671	16 168	60 502	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	45 173	45 173		
	Personnel et comptes rattachés	87 374	87 374		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 183	25 183		
	Impôts sur les bénéfices	1 363	1 363		
	Taxes sur la valeur ajoutée	76 767	76 767		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 023	14 023		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	65 885	65 885		
	Autres dettes	4 855	4 855		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	397 294	336 791	60 502	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		15 856			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

EMPRUNTS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Exprimé en euros

Date	Numéro	Nom de l'emprunt	Organisme Prêteur	Durée	Montant des Emprunts		Répartition du capital restant dû		
					A l'origine	Début de l'exercice	Remboursé dans l'ex.	Fin d'exercice	A 1 an au + Entre 1 et 5 ans A + de 5 ans
30/01/2023	164100	Relai TVA		1 m	10 575,46				
03/08/2023	164000	Ouverture agence	BNP PARIBAS	84 m	114 547,92	92 527,17	15 856,45	76 670,72	16 168,43
				Totaux	125 123,38	92 527,17	15 856,45	76 670,72	16 168,43
									60 502,29
									60 502,29

Détail des produits à recevoir et charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Total des Produits à recevoir	19 837
Autres créances	19 837
Divers - Produits à recevoir	19 837

Total des Charges à payer	55 494
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 502
Fournisseurs - Factures non parvenues	25 502
Dettes fiscales et sociales	25 137
Dettes provisionn pour congés	4 599
Prov IFM ICP s/ IFM TT	2 071
Personnel - CET	3 093
Charges sociales s/congés dus	1 403
Provision CS sur IFM ICP	428
Charges fiscales s/congés dus	
Etat - Charges à payer	792
Participation Formation Continue	11 631
Taxe Apprentissage	1 120
Autres dettes	4 855
Clients - Avoirs à établir	4 855

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Détail	Total
ENGAGEMENTS RECUS		174 006
Avals, cautions et garanties reçus accordés par :		
- des banques	174 006	
- des sociétés spécialisées		
- des administrateurs ou associés		
- des membres de la famille		
- d'autres tiers		
Autres biens détenus en garantie :		
- Biens n'appartenant pas à l'entreprise donnés par leurs propriétaires en garantie d'emprunts contractés par l'entreprise		
Droits de jouissance résultant d'opérations de crédit-bail		
Droits de jouissance résultant d'opérations de locations de longue durée		
Effets endossés par des tiers réendossés par l'entreprise et non échus		
Emprunts obtenus non encore encaissés		
ENGAGEMENTS DONNES		
Effets négociés ou endossés et non échus		
Effets endossés à l'ordre d'autres tiers		
Avals, cautions et garanties donnés :		
- au profit de salariés		
- au profit d'une filiale		
- au profit d'un tiers		
Entreprise du croire : montant pour lequel l'entreprise a pu se porter du croire		
Autres biens donnés en garantie :		
Biens appartenant à l'entreprise donnés en garantie d'engagements non inscrits au bilan		
Engagements résultant d'opération de crédit-bail		
Engagements résultant d'opérations de locations de longue durée		
Sommes restant à payer sur commandes d'immobilisations		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros				
Nature Dette	Nature de la Garantie	Organisme Bénéficiaire	Montant initial	Montant au 31/12/2025
Emprunts	Garantie BPI France à hauteur de 50% Caution solidaire de la Holding BEGTEAM pour un montant de 25 000€ Nantissement du fonds de commerce	BNP PARIBAS	114 000	76 670
		TOTAL	114 000	76 670

--

Détermination du Résultat Fiscal

31/12/2025

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	29 678	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles	866	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés	729	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités		
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	10 444	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
DEDUCTIONS	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses	150	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	41 867	
	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		90
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		90
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		41 867	90
RESULTAT FISCAL		41 777	
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)			

Détail des réintégrations et déductions diverses

Etat exprimé en euros

31/12/2025

REINTEGRATIONS DIVERSES	Réintégrations diverses Profits latents sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères Intérêts excédentaires des c/cts d'associés Prélèvements opérés sur réserves de plus-values à long terme Aide fiscale 1980-1982 sur désinvestissement réalisé Intérêts sur capital débiteur Fraction imposable de la provision pour hausse des prix Amortissement charges à répartir non étalables fiscalement Réduction d'impôt sur le revenu adhérents Centre de Gestion Provision sur pertes résultant d'écarts de conversion Autres impôts et taxes non déductibles Plus-values en exonération provisoire antérieure d'imposition Reprise sur produits antérieurs non imposés Part de moins-values de cessions imposables Zones d'entreprises (activité exonérée) Dépenses mécénat	150	
	TOTAL	150	
DEDUCTIONS DIVERSES	Déductions diverses Pertes latentes sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères Dégrèvements sur impôts non déductibles Reprises sur provisions pour investissements Produit sur crédit d'impôt recherche Produit sur crédit d'impôt formation Profit imposé sur imposition séparée Charges à répartir non étalables fiscalement Créances dégagées par le report en arrière du déficit Reprise sur provision sur perte résultat écarts de conversion Part de revenu faisant l'objet d'un étalement Part de plus-values de cessions exonérées Sommes diverses soumises à un règlement fiscal particulier Réduction d'impôt mécénat		90
	TOTAL		90